

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill H (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The British Western Loan Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 98) concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 99) concernant la *Ottawa, Montreal and Eastern Railway Company*.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et dix-huit mille six cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—glissoirs et barrages flottants, bassins de radoub, écluses et barrages, etc., frais d'exploitation, etc.:—Glissoirs et barrages flottants, \$107,100; bassins de radoub, \$25,100; ouvrage de ports et de rivières, etc., \$31,400; perception des revenus des travaux publics, \$5,000, pour l'année finissant le 31 mars 1913.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—lignes télégraphiques:—Île-du-Prince-Edouard et terre ferme, \$7,000; lignes de télégraphe aérien et sous-marin dans le bas du Saint-Laurent et les provinces maritimes, y compris les frais de vapeurs employés au service des câbles, \$140,000; Saskatchewan et Alberta, \$53,000; Colombie-Britannique, \$48,000; réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson), \$213,000; service télégraphique en général, \$7,000, pour l'année finissant le 31 mars 1913.

Et la Chambre continuant de siéger en comité après minuit;

Samedi, 17 février 1912.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Appointements des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger, pour l'année finissant le 31 mars 1913.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Blondin fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Blondin informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—